

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Sur la rive droite du Rhin. Les Allemands violent leurs engagements. La riposte de la France. — La C. G. T. et le 1^{er} mai. — La réunion de San Remo. Les derniers traités. — L'audace de nos bolchevistes.

Un important détachement de la Reichswehr a pénétré dans le bassin de la Ruhr en dépit de l'opposition très nette de l'Entente et en violation des clauses du traité.

Les Allemands ont tout d'abord prétendu à une erreur de leur part. Ils « avaient cru que l'autorisation avait été donnée par la France ». Or, de l'examen des faits et des correspondances échangées, il résulte que Berlin a menti. C'est dans la manière prussienne. Nos ennemis ont donc assumé la responsabilité de la violation du traité. Ils ont voulu placer les Alliés devant un fait accompli. C'est une décision intolérable sous peine de voir le traité s'écrouler totalement.

Pour garantir la sécurité de notre pays, des troupes françaises vont sans doute occuper plusieurs villes de la rive droite du Rhin. Cette garantie sera-t-elle suffisante? Non pense Auguste Gauvain des Débats: « La meilleure solution consisterait dans la participation des troupes alliées au maintien de l'ordre dans le bassin de la Ruhr. Cette participation n'aurait pas lieu contre les ouvriers; au contraire, elle garantirait les ouvriers contre toute nouvelle tentative militariste et réactionnaire. Les habitants de la Ruhr commencent à penser que cette combinaison vaudrait mieux pour eux que le maintien d'une armée rouge sous les armes ou l'invasion de la Reichswehr. Ouvriers et bourgeois seraient assurés de vaquer paisiblement à leurs affaires sous la protection de troupes alliées. D'autre part le gouvernement du Reich n'aurait plus l'occasion de céder à la tentation de violer sur ce point le traité de Versailles, et serait en mesure de procéder sans préoccupation militaire à son organisation intérieure. Le peuple allemand pourrait se remettre au travail. Tout le monde aurait donc sujet de se tenir pour satisfait. »

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas lieu de s'alarmer de l'avance probable des troupes françaises sur la rive droite du Rhin, avance certaine si la Reichswehr ne sort pas de la zone démilitarisée. Le gouvernement de Berlin voudrait, une fois de plus, saper le traité de Versailles. Le pacte doit rester intact. Il y a de l'intérêt de la France comme de l'intérêt de tous les Alliés. Quand les Prussiens constateront que leur manœuvre de se soustraire à leurs engagements doit échouer, ils s'inclineront et tout rentrera dans l'ordre.

La C. G. T. nous promet, pour le 1^{er} mai, une « représentation » plus corsée que les dernières. Les premiers rôles auraient déclaré que, cette année, on ne se bornera pas à la grève des bras croisés. Des démentis ont suivis, mais il reste que des menaces graves ont été lancées. Il appartient au gouvernement d'assurer l'échec d'une manifestation dont on a l'amabilité de nous garantir la violence par avance. Faut-il s'émouvoir, faut-il s'indigner?

Ni l'un ni l'autre. Il est des gens qui estiment que l'avertissement a été donné pour expliquer, dès aujourd'hui, l'insuccès escompté. On ne serait pas fâché de pouvoir déclarer que le gouvernement, par ses précautions excessives, a empêché le mouvement maladroitement imposé par les violents qui compromettent l'évolution sociale. C'est possible. Il ne faudrait pas croire pourtant que tout soit chimérique dans la menace adressée au pays. Et toutes les mesures doivent être prises pour faire avorter un mouvement possible. Mais, comme le dit l'Agence Paris-Télégrammes, « ce qu'il faut éviter, c'est la panique inconsidérée, l'affolement de la masse, et cette sorte de contagion de la peur qui tue toutes les énergies et finirait par enlever si complètement aux gens d'ordre tous leurs moyens de défense que la révolution aurait vraiment trop beau jeu, et qu'elle se déciderait à éclater d'elle-même, au moment où elle en aurait le moins envie. C'est tenter le diable que de laisser ouverte la porte de la maison. Mieux vaut la fermer tranquillement avec sang-froid, et sans

montrer la moindre fébrilité dans ce geste d'élémentaire sécurité. »

Le pays a donc le droit de compter sur le gouvernement pour empêcher de vaines et coûteuses expériences. Nous n'aurions aucun avantage à laisser la nation s'épuiser en querelles sanglantes. La révolution rêvée par les violents est une sottise criminelle. Il y a même à la C. G. T. des gens raisonnables qui pensent ainsi. M. Imbs, délégué cégétiste de l'Alsace-Lorraine, a eu le courage de dire à ses camarades de la C. G. T. : « Permettez-moi de dire que vous prononcez un peu trop le mot de révolution et que vous oubliez les circonstances dans lesquelles vous êtes obligés de vivre aujourd'hui. Oui, il n'y a pas de lutte sans idéal; l'idéal c'est la grande lumière, et je le pense avec vous. Mais si notre idéal commun est la transformation sociale, il est aussi nécessaire de ne pas éveiller d'illusions dans la grande masse. Or, les faits montrent que la majorité n'est pas encore prête à la révolution, et que les événements ne sont pas mûrs pour cette grande œuvre. »

Les ouvriers comprendront ce langage. Ils ont le droit de manifester pour leurs revendications. Ils n'ont pas celui de recourir à l'émeute. Ils ne doivent pas oublier qu'une révolution mettrait en péril le régime républicain. L'histoire apprend que c'est par les excès des extrémistes que tous les régimes libres ont péri. Or les travailleurs ne peuvent espérer l'amélioration de leur sort que d'un régime libre.

La paix est longue à renaître. Non seulement l'Amérique n'a pas signé le pacte de Versailles, — ce dont il ne faut pas s'alarmer car c'est là le résultat d'une simple querelle entre partisans et adversaires de M. Wilson — mais il reste à en finir avec plusieurs peuples d'Europe.

Les Alliés n'en ont pas terminé avec l'Autriche, avec la Hongrie et avec la Turquie.

On pense que tout sera réglé dans le courant du présent mois. C'est à San Remo que le Conseil suprême se réunira, vers le 15 ou 20 avril, pour en finir une bonne fois avec les complices de l'Allemagne.

Les Alliés se sont mis d'accord sur la question Turque et si M. Wilson ne vient pas brouiller les cartes, tout ira à la perfection de ce côté. On ne donnera qu'un délai très court au Sultan pour s'incliner et signer.

Il est certain qu'on profitera de la réunion de San Remo pour trouver, aussi, une solution au problème de l'Adriatique. Ce sera peut-être l'accord le plus difficile à réaliser, mais les Alliés sont résolus à trancher cette irritante question.

Tout cela réglé, il resterait au Conseil suprême à trouver un remède à la crise du change et au problème de la vie chère. Hélas! le temps et le travail, seuls, peuvent trancher heureusement ces angoissantes questions!...

Mais pour que le travail puisse donner les résultats attendus il faudrait que prennent fin ces grèves criminelles déclenchées par des meneurs à la solde de l'étranger.

« Nous devons, a déclaré M. Midol, l'agent qui déclara la dernière grève des cheminots, nous devons faire de plus en plus nombreuses nos demandes de salaires, nos revendications matérielles, harceler les Compagnies de chemin de fer jusqu'au moment où elles ne pourront plus nous donner satisfaction. A ce moment-là, elles feront faillite, et la révolution sociale passera par la trouée. »

Ce langage odieux a au moins le mérite de la franchise. Les agitateurs se moquent de l'amélioration du sort des travailleurs. Ils veulent le chambardement. Et cela explique que nous soyons menacés d'une nouvelle grève des mineurs.

Qu'importent les misères accumulées par ces mouvements injustifiés, le bonheur universel ne doit-il pas sortir du cataclysme mondial?

Le lamentable exemple de la Russie qui agonise sous la tyrannie bolcheviste doit suffire à édifier les masses. Elles se refusent à favoriser la misère générale en se révoltant contre des meneurs qui font si bien, chez nous, les affaires des Boches.

Le remède, nous voulons l'espérer, viendra de l'audace exagérée des chambardeurs qui veulent nous imposer leur programme qui se résume en un mot: anarchie.

Or la France veut vivre!...

L'Union Franco-Belge

Même en remontant à Attila, on ne trouve pas dans l'Histoire une catastrophe aussi effroyable que celle qui a détruit systématiquement dix départements français. Les ruines accumulées de Dunkerque à Belfort attestent la férocité des envahisseurs.

Et une question angoissante se pose: pourra-t-on jamais relever les pays dévastés et y établir la prospérité d'avant-guerre?

Oui, si on veut, devant une situation unique au monde, employer des méthodes nouvelles, aussi hardies soient-elles.

Les pouvoirs publics sont partis d'un mauvais principe pour le relèvement de nos pays: celui de nous imposer, notamment en matières fiscales et douanières, le droit commun. Lorsqu'un membre d'une famille a été gravement malade, est-ce qu'on ne le fait pas jouir, durant sa convalescence, d'un régime particulier sans blesser, au contraire, les idées de justice et d'égalité de ses proches?

Sedan, cette perle de l'industrie drapière, est complètement dévalisée; les Boches n'y ont laissé que 30/0 du matériel de 1914 et l'on voudrait mettre cette ville sur le même pied qu'Elbeuf! Nos filatures de Reims, de Donchery, de Warby ont été incendiées à la torche. Nos sucreries d'Attigny et de Vouziers ont été détruites à la dynamite. Et nos pauvres cultivateurs peinent dans les ruines chaotiques de l'ancien front avec des explosions de grenades oubliées en perspective.

Vouloir imposer à ces malheureux contrées les mêmes impôts, le même régime douanier qu'au reste de la France non envahie, c'est décréter qu'elles ne se relèveront jamais. Si quelqu'un oserait dire le contraire, qu'il se lève, qu'il parle; nous ne le craignons pas. Peut-on comparer Roubaix à Bordeaux, Reims à Nantes, les commerçants de ces villes détruites sont soumis au même régime que leurs concurrents — le mot est dit — c'est leur disparition totale, absolue. Pas un homme de cœur et d'intelligence qui ne le comprenne dans toute la France.

La Belgique n'a pas souffert dans ses mines, ses fabriques, ses brasseries comme le Nord et l'Est; elle est située à nos portes; Liège est toujours la ville ardente, la Wallonie c'est encore la Gaule. Nos voisins ont du charbon, de l'essence, du pétrole, nous devons commercer avec eux, mais pour cela il faut déverrouiller la porte... Pendant deux ou trois ans, peut-être cinq, la ligne de douaniers ne pourrait-elle pas être reportée à vingt kilomètres derrière l'ancien front de combat, tout au moins pour les substances indispensables à la reprise de la vie économique?

Edouard ROUSSEAU, Membre du Conseil supérieur de l'Alliance Républicaine Démocratique.

INFORMATIONS

Une proclamation aux ouvriers allemands

Une proclamation du gouvernement de Berlin, affichée dans toutes les localités de la Ruhr, reproche aux ouvriers de « n'avoir pas tenu leurs engagements » et d'avoir instauré un régime de troubles et de violences. « En conséquence, dit ce document, le gouvernement a le devoir absolu de mettre fin à cette situation et de rétablir l'ordre. »

Un combat se livre aux portes de la Norvège

Un combat a eu lieu près de la frontière norvégienne entre 300 Finlandais et une formation de bolchevistes, dont le nombre atteignait 200. Trente Finlandais ont franchi la frontière norvégienne et ont été internés. Le reste a pris la direction du Sud, se dirigeant vers la Finlande.

Les mineurs de l'Aveyron

Les mineurs du bassin d'Aubin, réunis à Cransac en assemblée générale, ont approuvé les propositions que leurs délégués ont faites à la compagnie, demandant que le bordereau des salaires soit établi dans le bassin de l'Aveyron comme dans le département de la Loire, et décide que, si d'ici au 10 avril, MM. les ministres ne leur ont pas donné satisfaction, les moyens les plus énergiques seront employés pour faire

aboutir le triomphe de leurs revendications.

M. Deschanel à Nice

M. Deschanel est arrivé à Nice lundi matin à 9 heures 45. Après avoir déposé une palme sur le monument de Guynemer, le Président de la République s'est rendu au cimetière où il a également déposé une palme sur la tombe de Gambetta.

M. Cazalat président de l'Union des Sociétés de gymnastique a prononcé un discours.

M. Deschanel a présidé ensuite un déjeuner offert par la municipalité et a assisté aux fêtes de gymnastique.

La loi de 8 heures pour les fonctionnaires

Le conseil général de la Sarthe ayant relevé d'une façon importante les traitements du personnel départemental, M. Blet, préfet de la Sarthe, par application des décisions prises par l'assemblée, a décidé que les employés de la préfecture et des autres bureaux départementaux feraient huit heures de travail.

A dater du 1^{er} avril les heures de présence du personnel de la Sarthe sont fixées de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Quelques suppressions d'emploi compléteront vraisemblablement cette mesure.

Les célibataires de 30 ans paieront la taxe

La Commission des finances de la Chambre a adopté le principe d'un impôt de 10 0/0 sur le revenu de célibataires.

Contre le cancer

Le Conseil d'administration de l'hôpital des Quinze-Vingts propose au Conseil municipal de voter un crédit de deux millions et demi destinés à l'achat de deux grammes de radium, dont on utiliserait les émanations.

On sait que le radium est efficacement employé dans le traitement du cancer, cette terrible maladie qui fait, chaque année, des milliers de victimes à Paris.

CHRONIQUE LOCALE

DES AVIS A ÉCOUTER

La Fédération nationale des Syndicats de fonctionnaires a pris position pour la lutte économique et contre la vie chère.

Dans sa réunion du 2 avril, elle formule ses desiderata qui, comme ceux des autres syndicats, tendent au relèvement des salaires, au paiement d'une allocation de vie chère.

Mais la Fédération nationale offre de se tenir à la disposition du ministre des finances pour lui indiquer les moyens, nouvelles recettes et compression de dépenses de nature à permettre de faire face à cette augmentation de salaire, au paiement de cette allocation.

M. le ministre des finances aurait grand tort de ne pas examiner le programme de la Fédération nationale des fonctionnaires.

Ceux-ci, mieux que quiconque, mieux que les pouvoirs publics, le plus souvent mal renseignés, doivent savoir où est le mal, où se trouve le remède.

Et quand la Fédération parle de création de recettes nouvelles, de compression de dépenses, ce qui probablement veut dire suppression d'un grand nombre d'emplois inutiles, de réduction de gros traitements injustifiés, elle s'y connaît et partant doit être entendue.

Il ne s'agit plus pour les gouvernants de se montrer trop distants à l'égard des subordonnés. Nous ne devrions plus être à l'époque où le politicien case ou déplace, ou révoque sans motif un fonctionnaire qui lui plaît ou qui ne lui plaît plus.

La chasse à la sincérité n'est plus ou ne devrait être plus de saison, sinon nous en serons toujours au même point de la question économique et sociale.

Quant à la compression des dépenses, il y a de beaux jours qu'on la réclame de tous côtés.

S'applique-t-on, en haut lieu, à la faire? Peut-être, mais ce n'est pas certain.

Non seulement on ne réduit aucune dépense, mais au contraire on continue à créer des emplois nouveaux.

Nous connaissons tel bureau du Lot, provisoire, dit-on, depuis 4 ans, où chaque jour arrive un nouvel employé dont l'utilité n'est pas prouvée.

Mais ce qui est pire, c'est que chaque mois ou à peu près, les salaires, indemnités ou allocations doublent en faveur de ces employés.

D'autre part, la répression des gabegies est encore à l'état de projet. Tous ceux qui puisent dans la caisse indument, par fraude, au moyen de faux même, ne sont peut-être pas félicités, mais ils restent honorés.

Bien que les besoins de déplacement rapides ne soient plus urgents depuis de longs mois pour les administrateurs et pour les chefs militaires surtout, les autos quasi officielles circulent dans les grands centres comme aux tristes jours de ces dernières années.

Si la Fédération nationale des fonctionnaires peut apporter un remède immédiat et efficace à cette situation qui précisément n'est pas faite pour adoucir les conditions de la vie et pour apaiser les conflits sociaux, il n'y a pas à hésiter. Que le Gouvernement l'entende. Il a bien écouté les parlementaires quand ils ont voulu s'octroyer 1.000 francs de plus par mois.

Les bons conseils, les justes mesures ne viennent en général que des citoyens qui sont personnellement désintéressés.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire ont été attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Mespuget François: soldat brave et courageux. A été blessé à son poste de combat, le 7 août 1915, à Régnéville (Meurthe-et-Moselle). Croix de guerre avec étoile de bronze.

Migout Justin: brave soldat. Tué glorieusement à son poste de combat, le 19 août 1915, secteur de la Harazée. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Miquel Georges-Henri: excellent caporal. Tué glorieusement à son poste de combat, le 12 septembre 1916, à Régnéville (Meurthe-et-Moselle). Croix de guerre avec étoile de bronze.

Milhavet Pierre-Louis: brave soldat. Tué glorieusement, le 7 mars 1915, en assurant son service d'agent de liaison, à Perthes-les-Hurlus. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Mobèche Emile-Joseph-Marie: brave soldat. Tué à son poste de combat, le 1^{er} mai 1917, au bois du Casque (Champagne). Croix de guerre avec étoile de bronze.

Moisset Euliste: brave soldat. Mortellement blessé, le 12 juillet 1916, au cours d'une violente attaque ennemie, au bois de Vaux-Chapitre, devant Verdun. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Ponconnet Auguste: très bon soldat. Tombé grièvement blessé aux mains de l'ennemi, le 22 août 1914, au combat de Bertrix (Belgique). Mort pour la France, en captivité, des suites de sa blessure. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Pons Gaston-Pierre-Mathurin: très bon soldat. Mortellement blessé le 27 juin 1916 au cours d'une violente attaque ennemie, au bois de Vaux-Chapitre, devant Verdun. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Variétés

Ça et là

Dans un de mes précédents articles je citais ces mots d'un philosophe contemporain: « Chaque peuple possède un agrégat de sentiments ancestraux qui déterminent son orientation mentale. » Gratez le Russe et vous retrouverez le cosaque; et je vous affirme que nullement n'est besoin de gratter profondément. On rapporte le cas suivant. Un jeune Apache, fils d'un grand chef indien, avait été, dès l'âge de 4 ans, amené en Europe et éduqué comme nos enfants. Il y avait fondé une famille. Plus tard, un de ses fils, parvenu à l'adolescence, très en vogue dans les salons, est soudainement pris d'une crise de folie; le couteau à la main, il se précipite sur un invité et le « scalpe ». L'ancêtre s'était réveillé en lui.

Que de fois, les Boches n'étaient-ils pas furieux quand leur reprochant leurs cruautés, je leur rappelais que, en somme ils étaient les arrière-petits-fils des Huns et d'Attila. Mais, inutile de remonter si loin dans l'Histoire, et c'est aux Boches eux-mêmes que je vais emprunter des faits de cruauté ou de vandalisme typique, qui prouveront que, à la guerre, la nature ancestrale endormie, se

réveille et que le Hun réapparaît, comme à l'époque de l'émigration des peuples. Je me borne à ouvrir un livre classique le *Simplicius Simplicissimus* de Christophe Grimmelschäuser et une autre: *Joh-Michel-Moscherrosch-Philander von Sittewald*. Ces deux ouvrages sont du 17^e siècle et nous font une peinture des exactions et des cruautés des soldats allemands pendant la guerre de 30 ans, et rééditées, par eux, en 1914. Voici par exemple un village d'une ferme. Je traduis donc littéralement le récit Boche. « Il entrent, brisent tout, volent tout, allument le feu avec chaises et lits bien qu'il y ait du bois sec dans la cour; le linge, ils le répandent sur le fumier; ils saignent, au hasard, moutons, porcs! Un valet de ferme est ligotté, étendu sur le dos, puis on lui met un entonnoir dans la bouche et l'on y verse de l'eau jusqu'à ce que le malheureux éclate. Un autre est également couché à terre, les mains liées sur le dos; on lui perce la langue avec un alêne et un crin de cheval attaché au poignet; le moindre mouvement provoque chez la victime des cris et des souffrances épouvantables et une mort lente; chaque fois qu'il hurle un bandit le frappe à tour de bras sur les mollets. A celui-ci, on ceignait le front, d'une corde parsemée de noëuds, on l'attachait à une chaise, et un bâton formant écrou, on tournait pour enfoncer lentement les noëuds dans la peau, aux éclats de rire, de cette troupe de forcenés. — L'un d'eux, écroulé de tant d'horreurs et ayant manifesté, son indignation, recut cette réponse: « Si tu as de la pitié, tu ne peux rester mon ami! Au diable les gens miséricordieux. »

C'est, atténuée, la même opinion du Professeur Lasser, de l'Université de Berlin, que je rapportais dernièrement: « Lorsqu'une fois la guerre a éclaté, toute guerre est question de vie ou de mort; il serait aussi faible de garder des ménagements que misérable d'en attendre. »

Ant. CHERY.

Pour les viticulteurs

M. Louis Delport, député du Lot, a reçu la lettre suivante du ministre de l'Agriculture auquel il avait demandé du sulfure de cuivre pour les besoins de la viticulture du Lot.

Paris, le 2 avril 1920.

Monsieur le député,

En réponse à la note que vous avez remise à mon cabinet au sujet d'une commande supplémentaire de sulfure de cuivre, faite par le syndicat des vigneron du Lot, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il a été donné confirmation de cette commande le 27 mars courant. Cette confirmation n'avait pas été donnée plus tôt parce que la demande supplémentaire dont il s'agit était parvenue après le délai fixé par l'avis inséré au Journal Officiel du 15 janvier 1920.

Les demandes faites dans le délai devaient naturellement recevoir d'abord satisfaction, mais il avait été pris bonne note de celle du syndicat des vigneron du Lot de manière à y donner satisfaction également dès que la répartition en cours permettrait de connaître exactement les disponibilités. C'est ce qui a été fait.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Agriculture: RICARD.

Postes

Sont nommés facteurs de ville: A Cahors, M. Lille, candidat militaire. A Souillac, M. Roland, candidat militaire.

Sont nommés facteurs ruraux:

A Fontaines, M. Gaux, candidat militaire, 2^e tour.

A Cajarc, M. Cadrien, candidat militaire, 3^e tour.

A Latronquière, M. Celaviés, candidat civil, 4^e tour.

A Gagnac, M. Renay, candidat militaire, 1^{er} tour.

A Lauzès, M. Esquieu, candidat militaire, 2^e tour.

A Saint-Céré, M. Barrière, candidat militaire, 2^e tour.

A Bagnac, M. Lasfargues, candidat civil, 4^e tour.

A Saint-Vincent, M. Lagarrigue, candidat militaire, 1^{er} tour.

A Lalbenque, M. Labie, candidat militaire, 2^e tour.

A Cahels, M. Solignac, candidat civil, 4^e tour.

A Saint-Cyprien, M. Tillol, candidat militaire, 1^{er} tour.

A Duravel, M. Maury, candidat militaire, A Castelnaud, M. Franciel, candidat civil, 4^e tour.

A Soturac, M. Valaud, candidat militaire, 1^{er} tour.

A Pélacoq, M. Portet, candidat militaire, 2^e tour.

A Cénévières, M. Bergues, candidat militaire, 3^e tour.

Hyménée

Lundi a été célébré à Cahors le mariage de M. Justin Andrieu, linotypiste avec Mlle Louise Paraziani, comptable à l'imprimerie du Journal du Lot.

Au nom du personnel de l'imprimerie, nous adressons nos compliments, nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux. L. B.

La coque

Les fêtes de Pâques n'ont pas été favorisées par le beau temps. Dimanche la pluie n'a cessé de tomber et lundi, le temps paraissait peu engageant aux cadurciens pour aller à la campagne.

La journée se passa presque sans pluie; les promeneurs portants paniers et bouteilles se rendirent en assez grand nombre sur les côtesaux, dans les vignes et purent manger la coque traditionnelle.

Concert public

Ainsi que nous l'avions fait prévoir il y a quelques semaines, l'excellente fanfare P. « Avenir Cadurcien », a donné dimanche un concert sur les Allées Fénélon.

Un nombreux public se pressait autour du kiosque et a manifesté à maintes reprises sa satisfaction, par de vifs applaudissements.

Avant et après le concert, la Diane a exécuté deux défilés entraînants. Nos félicitations à M. Rivière, le sympathique Directeur et à ses bons élèves.

Maître d'arme

M. Fabien, maître d'armes au 100^e d'infanterie (dissous) est affecté au 7^e.

Tourisme et hôtellerie

La Fédération des Syndicats d'initiative du Limousin-Quercy-Périgord tiendra son assemblée générale à Limoges, les 24 et 25 avril prochain.

A ces réunions assisteront de hautes personnalités et des rapporteurs spécialisés sur les questions d'actualité, comme celle de la taxe de séjour, appelée à procurer aux syndicats de tourisme des ressources importantes et permanentes. Cette taxe intéresse directement aussi l'avenir des villes d'eau de la région Limousin-Quercy-Périgord.

Il importe, à l'heure où le tourisme est devenu un organe important de la rénovation économique et où son action est appelée à s'affirmer de manière positive, il importe de donner aux Syndicats d'initiative, organisateurs du tourisme, et aux Syndicats hôteliers, qui en sont un élément important, une vie puissante et forte.

Il faut que notre région recueille sa part de l'or que l'étranger doit apporter à la France.

L'urgence qu'il y a à développer notre industrie hôtelière ainsi démontrée, le moment est arrivé de donner toute son ampleur à l'activité corporative des hôteliers.

C'est pourquoi il a paru nécessaire de constituer en Fédération les syndicats de cette industrie, qui pourront unis, mieux défendre leurs intérêts et par le lien qui les associera aux Fédérations des syndicats d'initiative, mieux servir les intérêts du tourisme.

Les Syndicats hôteliers de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, sont convoqués aux assises du tourisme et de l'hôtellerie, qui se tiendront à Limoges les 24 et 25 avril.

Le crédit hôtelier, l'aide hôtelière, sont les éléments essentiels de la vie économique contemporaine, que la Fédération mettra immédiatement à l'étude.

Pour inscription et renseignements, s'adresser ou écrire à M. G. Cluselaud, rue Turgot, 18, secrétaire général de la Fédération des Syndicats d'initiative du Centre, de Limoges.

Récolte du tabac à priser en 1919 dans le Lot

Voici les résultats de la récolte du nicker ou tabac à priser, en 1919, dans le Lot, par magasins de livraisons :

CAHORS. — 3.860 planteurs et 1.002 hectares, 949.610 kilos et 3.767.997 fr. 50. Moyenne aux 100 kilos : 296 fr. 80. Rendements moyens à l'hectare : 947 kilos et 3.760 francs. Revenu moyen par planteur : 976 francs.

SOUILLAC. — 1.208 planteurs et 250 hectares, 221.471 kilos et 875.274 fr. 40. Moyenne aux 100 kilos : 395 fr. 67. Rendements moyens à l'hectare : 885 kilos et 3.500 francs. Revenu moyen par planteur : 724 francs.

Résultats totaux de la récolte de 1919 : 5.068 planteurs, ayant cultivé 1.252 hectares, ont livré 1.171.081 kilos payés 4.643.281 fr. 90 à une moyenne de 396 fr. 50 les 100 kilos. Rendements moyens à l'hectare : 937 kilos et 3.708 francs. Revenu moyen par planteur : 914 francs.

Comparée à la récolte de 1918, celle de 1919 accuse, en plus 171 planteurs, 78 hectares 51 et 343.107 kilos. Elle est plus lourde que la précédente, car le rendement moyen à l'hectare est passé de 710 à 937 kilos.

Carburants nécessaires à l'agriculture

Le Directeur des Services agricoles du Lot a l'honneur de faire connaître à MM. les agriculteurs, qu'en vue de favoriser la production agricole, le Ministre de l'Agriculture a décidé que les demandes de carburants (pétrole, essence, etc...), destinées à l'Agriculture et à la Motoculture, seraient satisfaites par priorité sur toutes les autres commandes.

En conséquence, les agriculteurs et les Syndicats agricoles du Département, possesseurs de moteurs ou tracteurs, qui désireraient bénéficier de cette mesure, sont priés de faire connaître à M. le Directeur des Services Agricoles à Cahors, avant le 10 avril, les quantités de pétrole qui leur seraient nécessaires mensuellement, en indiquant l'emploi prévu pour ces carburants.

Les veuves de guerre

Pour permettre d'assurer aux veuves pensionnées de la guerre le bénéfice du décret du 21 mai 1919, qui leur reconnaît le droit à la réduction professionnelle, il est ouvert à Mende (Lozère) un atelier d'apprentissage de bonneterie.

La durée de l'apprentissage est de quatre à cinq mois et les veuves de guerre sont logées et nourries gratuitement.

Les demandes d'admission doivent être adressées à M. le préfet de la Lozère et être accompagnées d'une copie sur papier libre de l'acte de décès ou de disparition du mari.

Un bon de transport gratuit est délivré pour se rendre à Mende par la préfecture du département de l'intéressée, sur le vu du certificat d'admission de la directrice de l'école.

Marché de La Villette

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que nous publierons le mardi et samedi une rubrique donnant le cours des marchés de la Villette.

Foire du 3 avril 1920

La foire du 3 avril, favorisée, dans l'après-midi, par un beau temps, a été assez importante. Les prix des animaux et des denrées diverses ont été les suivants :

Bœufs gras, de 80 à 110 fr. ; vaches, de 70 à 100 fr. ; les 50 kilos ; bœufs de travail, de 2.500 à 5.500 fr. la paire ; vaches de travail, de 1.900 à 4.200 fr. la paire ; bouvillons, de 1.600 à 3.000 fr. ; porcelets, de 220 à 350 fr. pièce, suivant grosseur ; moutons gras, 2,80 ; agneaux, 2 fr. 90 le demi-kilo ; brebis d'élevage, de 100 à 250 fr. pièce.

Poules grasses, 4 fr. 25 ; poulets, 4 fr. 50 ; canards, 4 fr. 35 ; lapins, 1 fr. 75 ; dindes, 4 fr. 25 le demi-kilo ; œufs, de 3 à 3 fr. 25 la douzaine.

Halle. — Mais, 60 fr. les 80 litres ; pommes de terre, de 20 à 22 fr. les 50 kilos.

Cazals

Souscription publique, pour l'érection d'un Monument aux Morts de la Grande-Guerre.

Appel aux habitants.

Le Conseil Municipal et l'Union amicale des Combattants ont décidé qu'un Monument du Souvenir devrait être élevé aux Enfants de Cazals tombés au Champ d'honneur.

Sans vouloir arriver à l'édification d'une œuvre prétentieuse, il importe cependant que ce Monument soit convenable et digne à la fois de nos héros et de Cazals.

La Commission exécutive a reçu déjà bon nombre d'encouragements ; la bonne volonté, le dévouement et le désir de bien faire des personnes composant cette Commission vous sont un garant que l'entreprise sera menée à bonne fin et aux meilleures conditions possibles.

Une souscription publique est donc ou-

verte. Les listes vous seront présentées à domicile ; elles seront publiées dans la presse et affichées à la Mairie au fur et à mesure des inscriptions. Les familles qui le désireront pourront se faire inscrire dès à présent chez l'un des Commissaires. De toutes façons il importe que chacun comprenne bien la haute portée de cette œuvre ; chaque famille, riche ou pauvre, doit se faire un honneur de souscrire dans la plus large mesure de ses ressources.

La Commission croit pouvoir compter sur la générosité des Cazalais d'abord, et aussi de tous ceux qui s'intéressent à tout ce qui touche de près à leur patrie natale ou adoptive, de tous ceux enfin qui voudront par leur obole participer à une œuvre de Justice et de reconnaissance envers Ceux dont le Sacrifice a contribué au salut de la France.

D'avance, la Commission adresse à tous ses meilleurs remerciements. Président : L. Cassot, Maire ; Vice-présidents : Bourrés, Vidilles, adjoint ; Trésorier : Courtès ; Secrétaire : Brouel ; Membres : Valette, Alazard, Salgues, Boyer, Vialard, Maisonneuve, Laparra.

Bergant

Nécrologie. — C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Arnaud, ancien maire de Bergant-Lapeyre, décédé à Montauban, à l'âge de 80 ans.

Les obsèques de M. Arnaud ont été célébrées à Bergant au milieu d'un grand concours de population.

Notre condoléance à la famille nos vives condoléances.

Lherm

Enseignement primaire. — M. Fernand Lugol est nommé instituteur à Lherm. Nos meilleurs souhaits de bienvenue au jeune et sympathique maître.

Bretenoux

Enregistrement. — M. Vernejouls est nommé surnuméraire de l'enregistrement à Bretenoux.

Thédirac

Battue aux sangliers. — M. Siffroy, le sympathique et dévoué maire de Thédirac avait organisé dimanche dernier une battue aux sangliers avec les meilleurs fusils des environs. Au cours de la battue, un sanglier du poids de 80 kilos fut abattu ainsi que six carcasses du poids de 15 kilos.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE Et son supplément illustré

Paraissant le samedi

Sommaire du numéro du 3 avril 1920

Conférences de la Société des conférences

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, la Mort de Jeanne d'Arc. — John Galsworthy, la Fleur sombre (D). (Traduit de l'anglais par Maurice de Coppet). — Louis Madelin, le Chemin de la Victoire. IX. La Victoire en marche (septembre-octobre 1918). — André Hallays, Mine de Sévigné, V. Scènes de la vie de province. — Louis Mercier, Discours aux oliviers (poésies). — Léandre Vaillat, le Décor de la vie : la Renaissance de Versailles.

Propos et documents : La Vie de la semaine. — Le dîner de la Société des Conférences : allocution de M. René Doumic. — Causerie d'un bibliophile, par Guy de Pourtales. — Memento bibliographique, par Max Buteau.

TARIF DES ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois

Paris et dép... 40 fr. 25 fr. 14 fr.

Etranger..... 48 fr. 21 fr. 13 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie.

Plon, 8, rue Garancière, Paris.

Les Annales

Gai et charmant, le numéro de Pâques des Annales, avec des contes, des comédies, des fantaisies humoristiques, des chroniques signés Henri Ladevan, Claude Farrère, Sacha Guity, Nozère, Gustave Geffroy, André Lang, Chrysale, Sergines, et des jolies gravures tirées en taille douce... A lire en voyage et à conserver.

Partout : 60 centimes.

L'Ane de Lacisque

TRIOLETS

I

Dans les villages du Quercy Se conte une histoire comique ; Ici cueilli le plaisant récit Dans les villages du Quercy. Le veux que dans mille ans d'ici, Grâce à ma gloire poétique, Dans les villages du Quercy Se conte l'histoire comique.

II Dans l'eau du lac, un soir d'été, Les indigènes de Lacisque Voient l'astre des nuits reflété Dans l'eau du lac, un soir d'été, Ils admirent, l'air épaté, De la lune le brillant disque Dans l'eau du lac, un soir d'été, Les indigènes de Lacisque.

III

Lorsque survient un âne gris Qui brait très fort, se met à boire. Nos astronomes sont surpris Lorsque survient un âne gris. Le baudet trouble les esprits... Mais suivons le fil de l'histoire : Lorsque survient un âne gris Qui brait très fort, se met à boire.

IV

Aliboron est si goulu Qu'il avale... même la lune ! L'avis n'eût jamais prévalu Qu'Aliboron fût si goulu. — Et cependant on ne voit plus Brillier Phébé dans la nuit brune : Aliboron est si goulu Qu'il avale... même la lune !

V

Nos badauds pestent vainement Et la colère les enflamme. On entend un joyeux braiment ; Nos badauds pestent vainement, Ils éventrent le gânement Qui rend non la lune mais l'âme ; Nos badauds pestent vainement Et la colère les enflamme.

VI

Un nuage malicieux Après le crime prend la fuite, Il s'envole vers d'autres cieux Le nuage malicieux. Dans l'onde et le ciel radieux Resplendit notre satellite ; Le nuage malicieux Après le crime a pris la fuite.

VII

Les Lacisquois désorientés Voudraient que la nuit fût très noire, Voient-ils luire la vérité Les Lacisquois désorientés ? Las ! sous les célestes clartés Git la victime exploitée ! Les Lacisquois désorientés Voudraient que la nuit fût très noire.

VIII

Lorsqu'on se moque d'un bêtêt On dit : « Vous êtes de Lacisque ? » Et même sans qu'on y soit né Lorsqu'on se moque d'un bêtêt. Lecteur, pour n'être point berné, De gaffer ne court pas le risque ; Lorsqu'on se moque d'un bêtêt On dit : « Vous êtes de Lacisque ! »

DOMINIQUE.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 30.

Les événements d'Allemagne L'avance de nos troupes

De Bâle : Francfort et Darmstadt ont été occupés ce matin à 5 h. sans aucun incident. A Francfort ne se trouvaient que quelques éléments de police. A Darmstadt, les troupes qui y tenaient garnison avaient évacué la ville dans la nuit et étaient campées à 10 kilomètres.

M. Millerand agit

Par une lettre en date du 5 avril, M. Millerand a notifié au gouvernement allemand la décision du gouvernement français d'occuper Francfort, Hambourg, Hanau, Darmstadt et Dieburg.

Les projets Boches d'après les Américains

Le Chicago Tribune écrit : Le gouvernement allemand fait un effort désespéré pour écraser le communisme dans la semaine en cours. Le traité n'entre, en effet, en vigueur que le 10 avril, 3 mois après l'échange des ratifications. S'il réussit, le gouvernement allemand demandera l'autorisation d'entretenir une force de police dans la zone neutre jusqu'au moment où l'ordre sera rétabli.

Les dires de Berlin

A Berlin, on déclare que 9 bataillons de la Reichswehr seulement ont pénétré dans la zone neutre, mais que 50 autres bataillons sont concentrés à Dormund.

Approbation anglaise

De Londres : Le Times se dit heureux de voir les Français traiter la situation créée par l'avance de la Reichswehr avec autant de sang-froid et de fermeté. Il se refuse à croire que le peuple et le gouvernement allemands aient la témérité de persister dans leur attitude provocatrice à l'égard des Alliés.

« Nos alliés Français, dit le Times, se rendent compte plus clairement peut-être que la plupart des Anglais que, tandis que la question de la Ruhr domine actuellement la situation, il existe une question derrière elle, beaucoup plus importante. Les Alliés doivent insister sur la stricte observation des art. 42 et 44 du traité, parce que ces articles constituent la garantie de l'accomplissement des autres clauses du traité. »

La oréance américaine

De Washington : La dette des Alliés aux Etats-Unis, qui s'élève à 10 milliards de dollars, sera consolidée et l'intérêt des 3 premières annuités sera transformé en notes à longue échéance.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphide Garnal

Remplace l'huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Malades de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

ETUDE

de

M. Jules NIEUCHEL

Gradué en Droit

HUISSIER A FIGEAC

VENTE MOBILIÈRE

A SUITE DE

Succession bénéficiaire

Il sera procédé le DIMANCHE 11 AVRIL 1920, à 2 HEURES précises du soir, au lieu dit « Laval », commune de St-Péroux, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets dépendant des successions de Jean SIRYES et dame LABORIE, quand vivaient propriétaires à Laval, commune de St-Péroux.

Cette vente comportera notamment : Buffet, vitrine, pendule à caisse, ustensiles de cuisine, vaisselle, assiettes, verres ; linge ; chemises, draps de lit, torchons, etc., etc. Couroies en cuir pour joug (joules).

Cette vente a été ordonnée par Monsieur le Président du tribunal civil de Figeac, à suite d'une requête à lui présentée le trois avril mil neuf cent vingt, enregistrée.

Le prix de la vente sera payé comptant, 10/0 en sus.

L'huissier chargé de la vente : J. NIEUCHEL.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 5 avril 1920

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'Abattoir	RENOVI	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
			1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....					
Vaches.....	4.090	»	3,50	3,25	3,00
Taureaux.....		»			
Veaux.....	2.033	»	5,50	5,25	5,00
Moutons.....	4.959	»	6,50	6,00	5,75
Porcs.....	2.185	»	7,20	7,10	7,00

OBSERVATIONS. — Vente facile sur toutes les marchandises, en raison des petites quantités.

P. S. — Il n'y a plus lieu de s'occuper des entrées directes jusqu'à nouvel ordre.

LES BATAILLES DE LA VIE

Le Droit de l'Enfant

PAR

Georges OHNET

IV

Ils arrivaient. La voiture s'arrêta devant la porte. Ils entrèrent. Et avec un trouble poignant, Mme Herbelin examina les abords de cette maison qui était la sienne. Rien n'y apparaissait d'insolite. Le concierge était dans sa loge et ôta sa calotte, avec la mine qu'il avait d'habitude. Le valet de chambre ouvrit la porte du vestibule et dit :

M. le colonel Pérignon a renvoyé le sac de Madame... On l'a remis à Monsieur.

Bien, balbutia Louise avec une violente palpitation. Car la réception de ce sac avait pu être, pour son mari, une révélation des projets formés par elle.

— Est-ce que Monsieur est chez lui ? demanda Cendrion, qui voyait pâlir sa compagne.

— Monsieur est chez lui, dit le domestique.

Eh bien, je vous précède, dit le savant. Et serrant la main de Mme

Herbelin, il se dirigea vers le cabinet de David.

Assis dans un fauteuil, en attendant d'ouvrir sa porte, Herbelin ne fit pas un mouvement. Il savait que sa fille n'entrerait jamais à cette heure-là chez lui. Les autres lui importaient peu. Sur son bureau, le sac de cuir renvoyé par Pérignon était en vue. Le courrier du soir, non décaché, attendait à sa place ordinaire. Pour la première fois de sa vie, David négligeait sa tâche accoutumée. Depuis combien de temps était-il là à rêver ? Une teinte livide s'étendait sur ses joues, et ses yeux, dans leurs orbites creusées par le chagrin, s'enfonçaient ardents et fêvreux. A quoi pensait-il ? A la fugitive, sans doute. Car sa respiration entrecoupée, ses lèvres tremblantes, indiquaient qu'il retenait ses larmes avec peine.

Il tressaillit quand la main de Cendrion se posa sur son épaule, il retourna vivement la tête, rougit et se dressa sur ses pieds. En face de son ami, il resta une seconde, bouleversé par une angoisse horrible, n'osant questionner, dans la crainte d'apprendre quelque lugubre nouvelle, et comprenant bien que l'arrivée de Cendrion avait une importante signification. Enfin il s'écria avec une violence farouche :

— Est-ce que tu viens m'annoncer qu'elle est morte ?

— Non, dit le savant, rassure-toi, elle vit.

— Le soupir qui s'échappa du cœur torturé de David renseigna Cendrion sur l'état moral de ce malheureux.

— Pauvre ami, dit-il plein d'une tendre compassion, comme tu as dû souffrir !

— Mais voyons, parle, où est-elle ? Que fait-elle ? reprit Herbelin avec une agitation presque convulsive. L'envoi de ce sac, il y a deux heures, m'a donné le pressentiment qu'elle s'était tuée... Oh ! Les instants affreux que j'ai vécus, dans l'attente de ce qui allait arriver d'effroyable ! Oui ! J'ai bien souffert, Cendrion. Il faut que je sois un grand coupable pour avoir mérité de souffrir autant. Le savant hocha la tête et dit :

— Tout n'est qu'injustice sur la terre. Mais ce que tu avais raison de craindre n'est pas arrivé. Le hasard m'a fait rencontrer cette malheureuse femme au moment décisif. J'ai réussi à l'entraîner, à la raisonner, à l'obliger à vivre...

David se jeta dans les bras de son ami :

— Cendrion que tu es bon !

Le savant regarda profondément Herbelin.

— Et toi, vas-tu l'être ?

— Qu'exiges-tu de moi ?

— Que tu oublies.

Herbelin fit un geste de protestation :

— Oh ! Cela, c'est impossible !

— Que tu agisses au moins comme si cela était.

— Tout ce que la pitié peut faire, je le ferai.

— Soit. C'est plus que la coupable ne pouvait espérer.

— Où est-elle ?

— Ici.

— Tu l'as ramenée ?

— Oui. J'étais sûr de toi.